

## **CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la « **SALLE DES FETES** », rue du Stade, le :

**MARDI 15 JUIN 2021 à 19 h 00**

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

### **ORDRE DU JOUR – Session ordinaire**

---

- 1) Parc Naturel Régional : désignation des délégués de la Commune (3 titulaires + 3 suppléants).
- 2) Modifications statutaires de la CCVM.
- 3) Transfert de la compétence PLU à la CCVM.
- 4) Achat de la parcelle cadastrée section AC n° 498, située « Grande Rue » appartenant à M. Jean-François JORIOT.
- 5) Achat des parcelles cadastrées section B n° 248 - 249 – 250 – 251, situées « Saut du Doubs » appartenant à Mme Gilberte FAVET.
- 6) Cession du terrain cadastré section AO n° 398, située rue des Vergers, à M. Vincent PEPIOT.
- 7) Echange de terrain entre la Commune et M. Mme Michel FRISA, parcelles cadastrées section AI n° 298 et AI n° 300, situées aux Bassots.
- 8) Décision modificative n° 1 au Budget Bois.
- 9) Demande de subventions : Réfection du toit de la MJC – Changement des fenêtres de la Mairie.
- 10) Bail d'un local commercial 5, rue Pierre Berçot.
- 11) Convention d'occupation précaire du terrain communal cadastré section BJ n° 120, situé route de la Cloison, au profit de M. Pascal VIENNET.

- 12) Validation du projet de la Société NEOLIA de céder les pavillons et appartements situés du 18 au 36 rue du Maréchal Juin.
- 13) Modification périmètre du Syndicat Intercommunal de l'Union.
- 14) Convention entre la Commune et la CCVM pour mise à disposition du service « Déclaloc ».
- 15) Signature d'une « Charte qualité déchets verts » entre PREVAL, la CCVM et la Commune.
- 16) Personnel communal :
  - suppression d'un poste de Brigadier-chef de Police Municipale
  - création d'un poste de technicien territorial
  - création d'un poste de gardien-brigadier de Police Municipale.
- 17) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 8 juin 2021.  
Le Maire,  
***Dominique MOLLIER***